

Sainte-Suzanne

La VOIX du CONSEIL

Septembre 2009 N° 16

NOS RENDEZ-VOUS D'OCTOBRE

Mercredi 30 septembre

Randonnée pédestre organisée par les F.T.S. (section randonnée pédestre) :

Ste Gemmes le Robert – circuit d'Orion – 10km. Rendez-vous : 13h30, parking du terrain des sports de Sainte-Suzanne – 14h15, Place de l'église de Sainte-Gemmes le Robert.

Vendredi 2 Octobre

Assemblée générale de APEL-OGEC (Ecole Sainte-Marie) à 20h30 école Sainte-Marie.

Samedi 3 octobre

Assemblée générale de l'Association des Amis de Sainte-Suzanne à 16h00 salle des Associations.

Dimanche 4 octobre : une série d'animations « LES AUTOMNALES DE SAINTE-SUZANNE »

Vide grenier (Professionnels et particuliers) toute la journée, **Place des Charrières** (en face du cimetière) et cour de « l'Entrepôt ». Restauration rapide sur place.

Inscriptions: M MARCHAND, Tél : 06 75 82 15 07

4^{ème} ronde classic-auto de la Mayenne organisée par l'Automobile Club de France.

Passage de 40 véhicules anciens (construits avant 1975) entre 11h et 12h.

Promenade des moulins organisée par l'Association des Amis de Sainte-Suzanne.

Tarif : 4,00€ - tarif réduit : 2,50€. Renseignements au Musée : 02 43 01 42 65

Rendez vous : 14h45 au musée de l'Auditoire, 7 Grande Rue.

La Ferté Clairbois : spectacle "La Vie du Chevalier"

Rendez-vous : 14h45 à La Ferté Clairbois.

Renseignements : 02 43 01 42 15

Concert : organisé par l'association *Musique pour tous*.

Orchestre symphonique de la Mayenne dirigé par Jean-Christophe Bergeon. Au programme : Dvorak, Sibelius, Bizet, Holst, Rodrigo, musique sud-américaine, tangos...

Rendez-vous : 16h00 : salle socioculturelle Maxime-Létard. Renseignements : Jean Foison 02 43 01 48 90.

CIAP : au château : Ouverture gratuite le 4 octobre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le Musée de l'auditoire, le Musée du jouet et de la plaque émaillée, la Grange aux artisans, l'Atelier de l'Etoile, la brocante Historiae et Pêché de Gourmandise seront ouverts.

Samedi 10 octobre

Randonnée nocturne organisée par la section randonnée pédestre des F.T.S.

Rendez-vous à 20h : parking de la salle des fêtes Fernand-Bourdin

22heures : Soupe à l'oignon. (Inscription avant le 5 octobre)

Exposition des photos prises lors des dernières randonnées.

Mercredi 14 octobre

Randonnée pédestre organisée par les FTS (section randonnée pédestre)

Saint-Thomas – circuit du château de Courceriers – 10km. Rendez vous : 13h30 parking du terrain des sports de Sainte-Suzanne ou 14h : place de l'église de Saint-Thomas

Vendredi 16 octobre

Assemblée générale de Médiéville 53 à 18h Salle Roger Lépine (1er étage de la mairie)

Jeudi 22 octobre

Banquet organisé par l'Amicale de Fil d'Argent. 12h00 : salle des fêtes Fernand-Bourdin.

Samedi 24 octobre

Dîner spectacle à la salle des fêtes d'Évron organisé par l'Harmonie de Sainte-Suzanne. Cette soirée affiche d'ores et déjà Complet.

Mercredi 28 octobre

Randonnée pédestre organisée par les F.T.S. (section randonnée pédestre).

Loupfougères - Circuit du loup dans les fougères – 8km – rendez vous : 13h30 parking du terrain des sports à Sainte-Suzanne ou 14h15 Place de l'église à Loupfougères.

Samedi 31 octobre

Congrès gen'53 : L'amicale des généalogistes de la Mayenne tient habituellement son congrès annuel au château de Laval. Cette année, ce sera à Sainte-Suzanne. Au programme : visite de la cité, du musée de l'auditoire, réception par la Municipalité, promenade des moulins, dîner à la Ferté-Clairbois.

SONT OUVERTS TOUT LE MOIS :

Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (château)

Musée de l'Auditoire (Grande Rue)

Musée du Jouet et de la Plaque émaillée (place A. de Loré).

Renseignements horaires et tarifs :

sur place ou à l'Office de Tourisme, 1 rue Jean de Bueil, 02 43 01 43 60.

LE DIMANCHE, ANIMATIONS A LA FERTÉ CLAIRBOIS :

Dimanches 4, 11, 18 et 25 octobre à 15h : spectacle "La Vie du Chevalier".

La chasse au trésor avec la clef des champs à découvrir pour que le chevalier Gilbert puisse prendre et monter son cheval... Tarif : Adultes 6 € - Groupes 5 € - Enfants 3 €

Restauration médiévale le dimanche à partir de 12 heures 30 (réservation : Tél. 02 43 01 42 15).

LA RENTRÉE SPORTIVE

Football-Club de la Charnie

Depuis la mi-août, les joueurs du football-club de la Charnie ont retrouvé le chemin du terrain des sports de Sainte-Suzanne. Les trente-trois seniors licenciés au club s'entraînent régulièrement le mardi et le jeudi à 19h.

Deux équipes seniors sont engagées. L'équipe A participe au championnat de district de troisième division ; l'équipe B joue en quatrième division.

Jean-Marie BRILLET, Président du F.C.Charnie précise : « *Quelques nouveaux joueurs ont été engagés et l'état d'esprit du groupe laisse envisager une saison intéressante. Les objectifs vont dépendre des résultats du début de saison.* »



Un nouveau sport pour la rentrée : le judo.

Après le basket et le tennis de table pour les enfants l'an passé, la Municipalité propose pour la rentrée une nouvelle activité sportive : le judo, en partenariat avec le club d'Évron.

Les cours, assurés par Alain DECAT, judoka évronnais, s'adressent principalement aux jeunes de 6 à 11 ans. Les « plus grands » peuvent également venir découvrir ce sport ainsi que les plus anciens qui seraient intéressés par le judo loisirs.

Le premier rendez-vous sur le tatami a été fixé au jeudi 24 septembre à 17h45, salle Maxime Létard.

Les inscriptions se font sur place aux heures d'entraînement.

Renseignements : Mairie : 02 43 01 40 10 ou : Pierrick David : 02 43 01 39 64

Francs-Tireurs Suzannais

Les 7 sections des Francs-Tireurs Suzannais ont repris leurs activités pour une nouvelle saison.

Mercredi 9 septembre, les 178 membres adhérents étaient conviés à l'assemblée générale. Malgré une légère baisse des effectifs, le Président Alain BARILLER, en présence du Maire Jean-Pierre MORTEVEILLE, a dressé un bilan positif de la saison écoulée.

Pour cette rentrée 2009, les cours d'initiation au tennis de table destinés aux jeunes ne seront pas reconduits. L'accès à la salle Maxime Létard pour la pratique du tennis sera défini ultérieurement.

Activités proposées par le F.T.S.

Tennis de table :

Entraînement : le mardi de 20h à 22h Responsable : Stéphane LEQUESME : Tél 02 43 01 42 42

Volley-ball loisirs :

Entraînement: le mardi de 20h à 22h30. Responsable : Karine CHEVREUIL : Tél 02 43 01 45 21

Badminton loisirs :

La section badminton des F.T.S. souhaite élargir ses effectifs et propose une découverte gratuite de ce sport pendant le mois de septembre (début octobre). Pas de championnat, seulement des rencontres amicales avec les clubs voisins de Bais et de Voutré ; toutefois, c'est une pratique sérieuse, mais en loisir.

Entraînements: Le lundi de 20h à 22h30 et le jeudi de 20h30 à 22h30.

Tarifs : 15€ pour l'année – A partir de 16 ans Responsable Angélique ROUSSEAU : Tél 02 43 01 40 02

Gymnastique :

La reprise des séances de Gymnastique s'est faite à la mi-septembre avec une nouvelle animatrice Maryse FERRAND et une nouvelle responsable de la gym douce : Monique LENS.

Gym détente :

Maryse FERRAND assure les cours de gym détente le lundi de 20h30 à 21h30

Gym tonique :

Toute l'année, Maryse FERRAND assurera les cours de gym tonique le jeudi de 19h15 à 20h15.

Au programme, stretch, renforcement musculaire, aérobic, fitness, step...

Responsable : Martine MARTIN : Tél 02 43 01 44 79

Gym douce :

Anne-Marie ROCTON assure les cours de gym douce le mardi de 13h45 à 14h45.

En l'absence de Françoise HEURTEBIZE, Monique LENS précise : « *Il s'agit essentiellement de maintien en forme.* »

Responsable : Monique LENS : Tél 02 43 98 40 14

Les responsables des 3 sections gymnastiques souhaitent renforcer leur effectif. « Nous invitons tous ceux et toutes celles qui désirent pratiquer la gymnastique au sein des F.T.S. à se rendre à la salle socioculturelle Maxime LÉTARD pour venir assister ou mieux encore faire un essai. »

Randonnée pédestre :

Le mercredi après midi (un mercredi sur deux) de début février à fin novembre.

Responsable : Jean-Claude BOUTELOUP : Tél 02 43 01 48 31



Le Roc Suzannais.

Beau temps, température idéale, toutes les conditions étaient réunies pour que le Roc Suzannais, épreuve de V.T.T. organisée par le C.A. Évron devienne un rendez-vous incontournable pour les vététistes de toute la région. Dimanche 13 septembre, près de 600 participants, un record, se sont fait plaisir sur l'un des six parcours proposés par Jean-Claude CHARDRON, responsable de la section VTT du CA Évron. De 15 kms pour les néophytes jusqu'à 90 kms pour les champions, ils ont pu emprunter des chemins en campagne, des sentiers en forêt de Charnie, des bords de rivière, sans oublier les nombreux passages rocaillieux.

Le 4 octobre prochain, le tour de la Mayenne VTT sera de retour dans les Coëvrons avec un départ de Mézangers pour la « transcoëvrons ».



COMMERCE ET ARTISANAT

Une brocante Rue Henri IV :

Christophe LHUILLIER, brocanteur, vient de s'installer dans la Cité Médiévale, rue Henri IV.

A l'intérieur du magasin, un choix très important d'objets décoratifs mais aussi du petit mobilier, des jeux parfois plus que centenaires, des pendules... Une brocante axée sur le décoratif, l'ancien et surtout le XIXème siècle.

Il y a peu de temps encore, Christophe LHUILLIER tenait un grand magasin de brocante en Normandie. C'est pendant les vacances qu'il a découvert Sainte-Suzanne et qu'il a décidé sur un coup de cœur de s'installer dans la Cité.

Le magasin restera ouvert jusqu'en octobre du mardi au dimanche de 14h à 18h.

Contact : 06 81 36 93 86



Ouverture prochaine d'une brasserie artisanale :

Depuis quelques jours, une banderole annonce rue des Coëvrons : « Fabrication de bière artisanale »

C'est au 11 de la rue des Coëvrons que Christophe LAUNAY a choisi d'installer une brasserie artisanale et un magasin de vente de bière. Christophe LAUNAY était, il y a encore peu de temps, brasseur et fromager dans la Vienne.

Les travaux ne sont pas encore complètement terminés mais déjà la fabrication de la bière a commencé.

« A partir de malt et de houblon sélectionnés, je fabrique des bières spéciales, des bières que l'on ne trouve pas habituellement dans le commerce. La fermentation est naturelle, sans adjonction de CO2 » tient à préciser Christophe LAUNAY.

Actuellement, les premières bières brassées continuent de fermenter. Elles seront disponibles à la vente avant la fin du mois en bouteilles de 33 ou 75 cl..

Les clients pourront alors découvrir « les bières du monde », une trentaine de sortes de bière aux noms de Blonde de l'Erve, Blanche de la Charnie, Noire du Donjon...

La Suzannaise : tél 06 84 50 09 71



Un artisan électricien, plombier

Monsieur TELLERAIN Gilles S.A.V. agréé
24, route de Montsûrs - 53270 SAINTE-SUZANNE

Entretien, dépannage chauffage, plomberie, électricité, solaire.

Tél. 09 64 14 32 03 ou 06 71 06 45 97



LA RENTRÉE SCOLAIRE

École publique Perrine Dugué : une nouvelle directrice.

Pour l'année scolaire 2009-2010, l'école publique Perrine Dugué accueille **71 élèves** répartis en 3 classes. Céline ÉVEILLEAU ayant pris une année de disponibilité pour raison familiale, c'est Audrey LECOCQ, en poste l'an dernier à Saint-Pierre La Cour qui assurera les fonctions de Directrice. Elle aura en charge les élèves du cycle3. Pascale FRITEAU aura en charge les enfants de la classe maternelle et Karine CHEVREUIL, les élèves du cycle2. Notons que Audrey Lecocq qui réside à Laval habitera à Sainte-Suzanne en semaine.



Hôtel Beauséjour
Bar-Restaurant
Stéphane HUCHET
4-6 rue de la Libération
53270 Sainte-Suzanne
Tel.: 02 43 01 40 31
Fax: 02 43 01 46 21

École Sainte-Marie : une nouvelle enseignante.

Pour cette rentrée scolaire 2009-2010, l'école privée Sainte-Marie accueille **62 élèves** répartis en 3 classes. Une nouvelle enseignante, Sandrine PLANCHENAU en poste auparavant à Amboigné exercera en cycle3. Estelle GOHIER, la directrice de l'école, enseignera au cycle2 ; quant à Delphine SALESSE, elle aura en charge les enfants de la classe maternelle. Les heures de décharge seront assurées par Marie-Laure MORENNE.

Fonctionnement de la cantine.

Inscriptions à la cantine : une fois par semaine.

Les repas pour la cantine sont fabriqués chaque matin à partir de 8h00 par la Cuisine de la résidence du Petit-Rocher. Il est donc difficile d'intégrer des changements au cours de la matinée, les repas étant de toute façon déjà en cours d'élaboration. Ceci conduit à un certain gâchis et à des surcoûts.

La nouvelle organisation : désormais, la Mairie fournit chaque vendredi au responsable de la Cuisine les prévisions de repas pour la semaine suivante.

C'est donc sur la base de ces prévisions que les repas sont facturés aux familles, déduction faite, bien sûr, des absences imprévues justifiées (**avec certificat médical fourni**).

En conséquence, si vous prévoyez une absence de votre enfant à la cantine la semaine suivante, signalez-le à la Mairie (Tel 02 43 01 40 10) **dès le vendredi précédent.**

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2009 MARCHÉ DE NOËL

La Commission animation de l'association Médiéville de Sainte-Suzanne organise un marché de Noël le dimanche 13 décembre 2009.

Nous invitons les artisans d'art, les commerçants, les associations à venir y exposer ou vendre leurs produits.

Pour toute information, contacter :

Jean-Claude BOUTELOUP, responsable de la commission animation :

Tél : 02.43.01.48.31 Mél : jic.bouteloup@wanadoo.fr

Ou Jean-Pierre GAULTIER

Tél : 06 07 27 16 32 Mél : gaultier.jeanpierre@orange.fr

Ou Office de Tourisme des Coëvrons :

Tél : 02 43 01 43 60 Mél : otsi@sainte-suzanne.com

Coup' et Coiff'
Régine - Coiffure - Mixte
☎ 02 43 01 40 37
5 bis, Place Ambroise de Loré
53270 Sainte-Suzanne

« Planète en fête »

Salon de l'environnement et du développement durABLE
Les 3 et 4 Juillet 2010 à Sainte Suzanne

Planète en Fête c'est quoi ?

" Planète en fête ", c'est une grande manifestation en Mayenne pour la protection de l'environnement. On y parle : environnement, agriculture bio, développement durable, habitat sain, énergies renouvelables, santé, commerce équitable...

Dans " Planète en fête ", il y a Planète... la protection de l'environnement, c'est de plus en plus important ! Aussi, on y fait le point sur les risques, les enjeux, les évolutions... et surtout on y propose des solutions pour faire mieux, pour faire autrement, pour mieux vivre en harmonie avec notre environnement.

Et puis dans " Planète en fête ", il y a aussi fête... et ça aussi c'est important ! Lieu de rencontre, animations, bonne ambiance font partie intégrante de l'événement.

Comme le disait à juste titre Antoine de St Exupéry : « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »

Qu'est-ce qu'on y trouve ?

De nombreuses conférences par des intervenants passionnés sur l'alimentation, l'agriculture, le développement durable, les pesticides, la santé, la mobilité.

Des animations pédagogiques pour petits et grands : théâtre, musique, rando, lecture de contes.

Un grand marché biologique avec plus de 25 producteurs locaux. Une centaine d'exposants sur l'environnement, le développement durable, les énergies renouvelables, l'habitat sain, la santé, la mobilité, le textile, les écoproduits.

Enfin, des repas bio les midis et le samedi soir : repas bio préparé par un traiteur (environ 650 personnes) suivi d'un bal folk.

D'où vient cette idée ?

Les agriculteurs biologiques sont particulièrement sensibles à la préservation de l'environnement et à la qualité des produits alimentaires. Ils avaient envie de partager cette passion pour faire prendre conscience aux gens que nous pouvons tous agir pour protéger notre environnement.

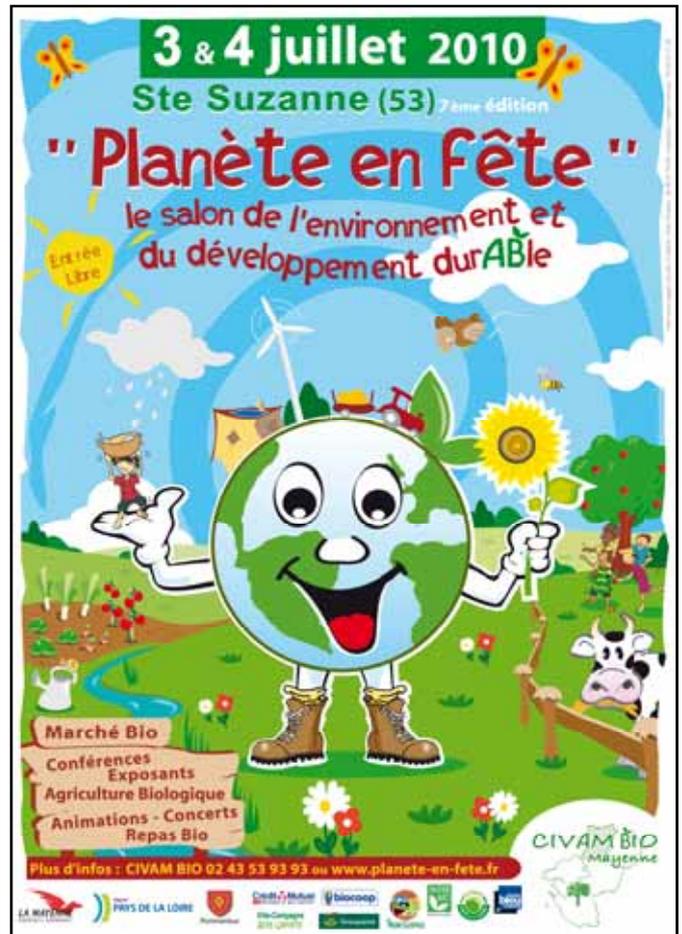
C'est ainsi qu'est née « Planète en fête » en 2004 ! Cet événement est organisé par le CIVAM Bio Mayenne (association des agriculteurs bio du département), avec un fort appui local des habitants, associations de la commune d'accueil. Chaque année, la manifestation se déplace sur le département pour permettre à tous d'en profiter au maximum !

L'édition 2010 plante son décor à Sainte Suzanne et nous comptons sur vous !

Et oui ! Planète en Fête c'est avant tout une fête locale qui se construit de Septembre à Juillet avec vous, avec vos idées.

Nous vous attendons nombreux à la prochaine réunion qui se tiendra le mardi 6 octobre au VVF de Sainte Suzanne à 20H15. N'hésitez pas !

Pour plus d'informations : www.planete-en-fete.fr



Citations de Pierre DAC

Rien ne peut servir à tout, mais tout peut très bien ne servir à rien.

Extrait de L'Os à moelle - Décembre 1939

Quand nous saurons une bonne fois d'où nous venons et où nous allons, nous pourrons alors savoir où nous en sommes.

Extrait de Y'a du mou dans la corde à nœuds !

Par les temps qui courent, parler de rien, c'est déjà quelque chose !

Extrait de Y'a du mou dans la corde à nœuds !

J'économise l'eau



L'eau est une ressource précieuse qui n'est pas inépuisable. Il est indispensable de ne pas la gaspiller.
Il y a seulement 2,5 % d'eau douce à la surface de la terre dont les 2/3 sont stockés dans les glaciers et les pôles. Moins de 1% de l'eau est donc disponible pour l'homme, les plantes et les animaux.

Sur notre territoire, plus de 16 milliards de litres sont prélevés chaque année dans la rivière la Mayenne pour l'alimentation en eau potable. Nous prélevons également près de 10 milliards de litres dans les eaux souterraines. L'économie d'eau est donc une priorité pour préserver nos ressources naturelles.



Quelques éléments clé pour réduire facilement sa consommation en eau :

Surveiller ses installations et éviter les fuites :

Les fuites, mêmes si elles paraissent faibles, peuvent au bout du compte engendrer des consommations importantes. Par exemple, un WC qui fuit peut perdre jusqu'à 500 litres d'eau par jour ce qui fait, en fin d'année, une perte de 180 000 litres (ou 180 mètre-cubes).

Pour éviter les fuites, il faut :

- surveiller régulièrement sa consommation en relevant son compteur,
- entretenir ses installations et réparer au plus vite les fuites (le plus souvent, il s'agit seulement de changer un joint).



S'équiper en matériel économe :

Quelques dispositifs simples et peu onéreux permettent de réduire sensiblement les consommations.

La mise en place de limiteurs de débit ou d'aérateurs sur les robinets permettent de réduire de moitié la consommation sans perte de confort.



Pour les WC les plus anciens, on peut diminuer le volume de la chasse en y mettant des plaquettes WC ou plus simplement des bouteilles remplies d'eau ou de sable afin de réduire le volume de chasse.



Adopter des gestes simples :

Il faut tout d'abord éviter de laisser couler l'eau inutilement (par exemple lors du brossage des dents ou du lavage des mains).

Un robinet qui coule inutilement pendant 2 minutes par jour, c'est au total 10 000 litres de perdus sur une année. Il faut également préférer les douches (60 litres) aux bains (150 litres).



Utiliser les eaux de pluie :

Elles sont à privilégier pour les usages extérieurs.

Mais il ne faut pas oublier d'arroser au bon moment et au pied des plants.



Des informations complémentaires sont disponibles sur www.ecodeaumayenne.org

Avec ces 4 gestes clé, vous réduisez votre facture d'eau et d'énergie, car 40% de l'eau consommée est de l'eau chaude

ROUSSEAU AUTOMOBILES SARL

RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT

Véhicules Neufs • Occasions toutes marques • Stock permanent
Location sans chauffeur

ZI des Nochetières • Route de Mayenne
53600 ÉVRON

tél. 02 43 01 36 74 • fax. 02 43 37 28 32



JEAN AERTS



Charpente
Couverture
Ramonage
Démoussage

9 rue Perrine DUGUÉ - 53270 Ste SUZANNE

06 16 45 71 28
02 43 01 48 04

(Jours 20H00)

LA RENTRÉE CULTURELLE

« Histoire dialoguée des Coëvrans » : un nouveau livre de Gilles RAAB

Après un premier ouvrage chez Nathan destiné aux enfants, « Les chevaliers et leurs secrets », les éditions Siloé viennent de publier le second livre de Gilles Raab, « Histoire dialoguée des Coëvrans ». Depuis une dizaine d'années, ses textes sont le support des visites théâtralisées à Jublains et au château de Sainte-Suzanne. On peut trouver cet ouvrage dans différents points de vente à Sainte-Suzanne, et dans les librairies de Laval et Evron. Prix : 19€.

Bibliothèque Christiane-Ligot : modification des horaires

Après sondage auprès des lecteurs, la permanence du samedi après-midi est supprimée. A partir du 3 octobre, la bibliothèque (située 1, rue Jean de Bueil : manoir de la Butte-verte) sera **ouverte le samedi matin de 10h30 à 12h00**.

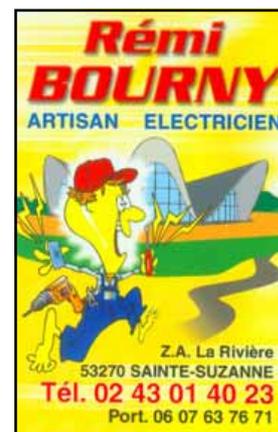
Les horaires du **mercredi** restent inchangés : De 11h00 à 12h 30 et de 17h00 à 18h30.

Atelier informatique et numérique : cours d'informatique

Les cours d'informatique ont repris le vendredi 18 septembre à 19h salle Eugène-Ledrain, l'ancienne salle de tri de La Poste (entrée par l'arrière du bâtiment).

Ces cours organisés par l'Atelier informatique et numérique se déroulent chaque vendredi de 19h à 21h. Ils s'adressent à tous.

Réserver dès maintenant au 02 43 0147 37 ou au 06 28 13 35 21.



LA SAISON CULTURELLE

La saison estivale 2009 a été riche en événements dans la Cité. A la reprise des grandes Fêtes médiévales, il faut ajouter l'ouverture de deux nouveaux Musées, la mise en place d'une importante exposition au musée de l'Auditoire, et l'ouverture d'un nouveau lieu d'expositions au manoir de la Butte verte.

Le CIAP (centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) :

Inauguré le 26 juin dernier, le CIAP, aménagé dans le logis classique du château, a attiré cet été près de 12000 visiteurs.

Le responsable, Pascal TRÉGAN, travaille désormais à la mise en place d'animations et d'actions éducatives.

Château : ouvert tous les jours de 9h à 18h.

Tarif : 4€ pour les adultes. (Gratuit pour les moins de 18 ans)

Gratuit les premiers dimanches de chaque mois.

Le Musée du jouet et de la plaque émaillée.

Ouvert depuis début juillet, Place Ambroise de Loré, le musée du jouet et de la plaque émaillée, créé par André POIRIER, a attiré un millier de visiteurs. Un succès non négligeable pour une première saison d'ouverture.

Ouvert le week-end de 10h à 12h et de 14h à 18h30.

Tarifs : adultes : 3€ - enfants de 10 à 18 ans : 2€ (gratuits pour les enfants de moins de 10 ans)

Le musée de l'auditoire.

L'exposition « Chevaliers et Samouraïs » ouverte depuis le mois de mai, a eu, elle aussi beaucoup de succès. Le nombre des entrées au musée de l'auditoire a doublé en août par rapport aux années précédentes.

Ouvert tous les samedis et dimanches, de 14h à 18h.

Tarifs : adultes : 4€ - enfants de 7 à 15 ans : 2,50€

Exposition au manoir de la Butte verte.

La Tyrelyre, boutique d'art du cuir de Champgenêteux, expose au manoir de la Butte Verte (entrée par l'Office de Tourisme, 1, rue Jean de Bueil).

La Tyrelyre, boutique, 4 rue des ormeaux à Champgenêteux. Tél : 06 82 25 36 38 www.latyrelyre.com

LE SIDA DU CHAT

Suite à plusieurs alertes de Suzannais sur la divagation des chats, il a semblé utile que Monsieur SIMON Frédéric intervienne pour expliquer les risques encourus d'une propagation des maladies telles que le SIDA des chats, la maladie des griffes du chat, toxoplasmose et autres. **Il précise que le SIDA du chat n'est pas transmissible à l'homme mais entre animaux.**

Les maladies des griffes du chat, la toxoplasmose et les autres sont transmissibles mais pas mortelles pour l'homme. Il s'agit d'un problème de santé publique.

Il fait part aux membres du Conseil Municipal de la procédure qu'il est possible de mettre en place. **Etant donné que certains chats domestiques sont eux-mêmes porteurs du virus et qu'ils continuent à circuler librement sur le territoire, il apparaît aux membres du Conseil Municipal peu efficace de lancer une campagne en direction des seuls chats sans propriétaire. Il a donc été décidé de faire dans un premier temps une campagne de sensibilisation auprès des habitants.**

A l'instar du SIDA de l'homme, il existe un virus d'immunodéficience acquise chez le chat. Il s'agit du FIV (virus d'immunodéficience). Bien qu'il appartienne à la même famille que le HIV, **aucune donnée actuelle ne suggère une possible transmission à l'homme.** Votre chat peut contracter le virus FIV s'il est mordu par un autre chat infecté. Mais en général, le virus ne se transmet pas entre les chats d'une même maison. Votre chat infecté peut donc continuer à vivre chez vous avec vos autres chats.

La cible principale du virus est le chat mâle adulte solitaire, qui défend son territoire. Le virus ne traversant pas le placenta, les chatons nés d'une mère infectée sont sains à la naissance. Par contre, ils peuvent contracter le virus en buvant le lait de leur mère, ou via sa salive. Le principal moyen de transmission est la morsure lors de bagarres entre chats (car le virus est présent dans la salive), c'est pourquoi ce sont principalement des chats mâles non stérilisés qui sont contaminés, le plus souvent lors de combats pour un territoire ou pour la reproduction. Il peut également parfois se transmettre entre chats lors de contacts fréquents et répétés (lors de léchage mutuel, de "nez à nez", de partage de la gamelle ...) ou par voie sanguine. L'infection par le F.I.V. est une maladie grave, incurable et mortelle. Il est fortement conseillé de faire pratiquer, par votre vétérinaire, un test de dépistage à votre chat si celui-ci est issu de chats errants et/ou a été trouvé dans la rue, s'il a été en contact avec d'autres chats ou s'il présente des problèmes de santé récurrents (abcès, diarrhée, gingivites...). **La meilleure façon d'éviter le risque de contamination et de ne pas laisser sortir votre chat sans surveillance et de ne pas le mettre en contact avec des congénères.**



GRIPPE A – H1N1

[Communiqué de la Maison Médicale \(Drs Chatelier et Marvie\) en date du 3 septembre 2009](#)

« Compte tenu de l'évolution épidémiologique du cas de la grippe A H1N1 et suivant les recommandations du plan national de prévention et de lutte contre la pandémie grippale du Ministère de la Santé, nous mettons en place les modalités d'accueil des patients au Cabinet Médical de Sainte-Suzanne.

Pour éviter le plus possible le contact entre grippés et non grippés, nous allons créer **une zone d'attente « Haute densité virale »** dans la salle d'attente inoccupée. »

Le Conseil municipal du vendredi 11 septembre a décidé de vendre les logements de l'ancienne gendarmerie

N° de lot	Surface habitable (avec garage)	Prix de vente
1	80	38 000
2	80	40 000
3	80	38 000
4	80	35 000
5	107	38 000
6	107	38 000

Critères d'attribution :

Priorité aux personnes domiciliées sur la commune de Sainte-Suzanne, à leurs ascendants, descendants, conjoints, partenaires

Première accession à la propriété

Projet d'aménagement (accessibilité handicapés)

En ce qui concerne le lot n° 1, la vente sera grevée d'une charge de location à une personne déterminée, proposée par la commune de Sainte-Suzanne, dans le cadre d'une opération immobilière de la commune, au prix mensuel de 380 € maximum

Modalités :

Désignation du notaire chargé de la rédaction des actes de vente : étude de Maîtres PAILLER et MESLIER-LEMAIRE d'Evron

Une parution sera effectuée dans le bulletin municipal « La Voix du Conseil »

Toutes les offres devront parvenir en mairie avant le 15 octobre 2009

Les offres d'achat seront contresignées au vu d'une attestation de financement de l'établissement bancaire de l'acquéreur

En cas d'égalité dans les propositions d'achat et critères, les offres seront prises dans un ordre chronologique

Si les offres ne sont pas retenues par le Conseil Municipal, la municipalité procédera à une publicité dans les journaux locaux (Ouest France, Courrier de la Mayenne)